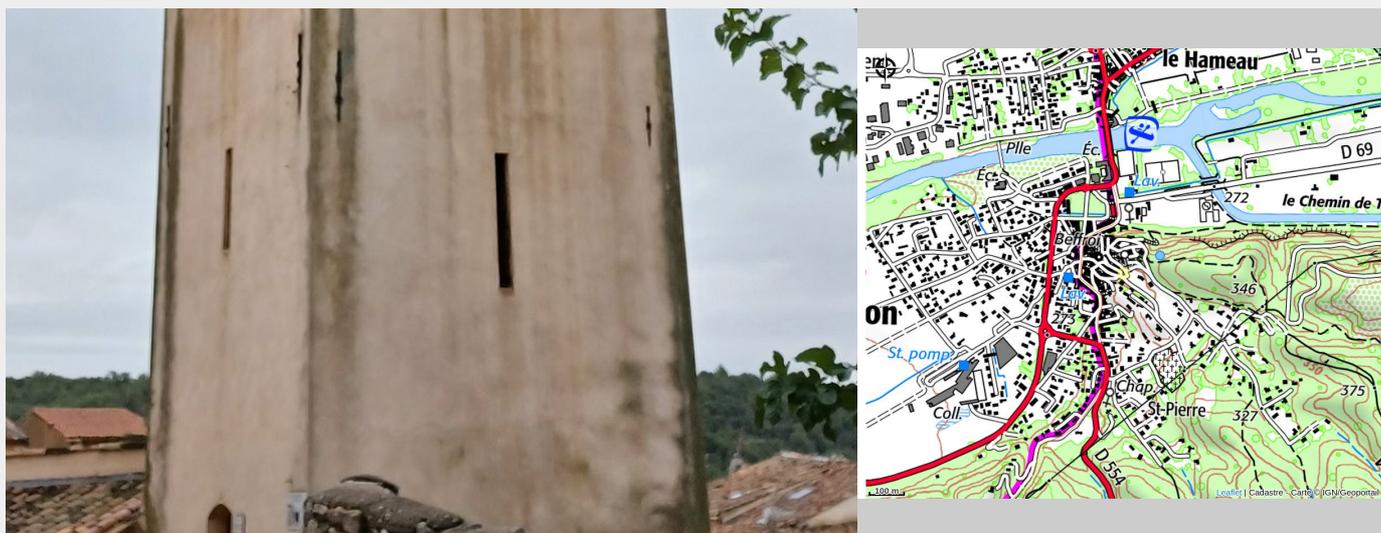


La tour de l'horloge et le campanile

Vinon-sur-Verdon



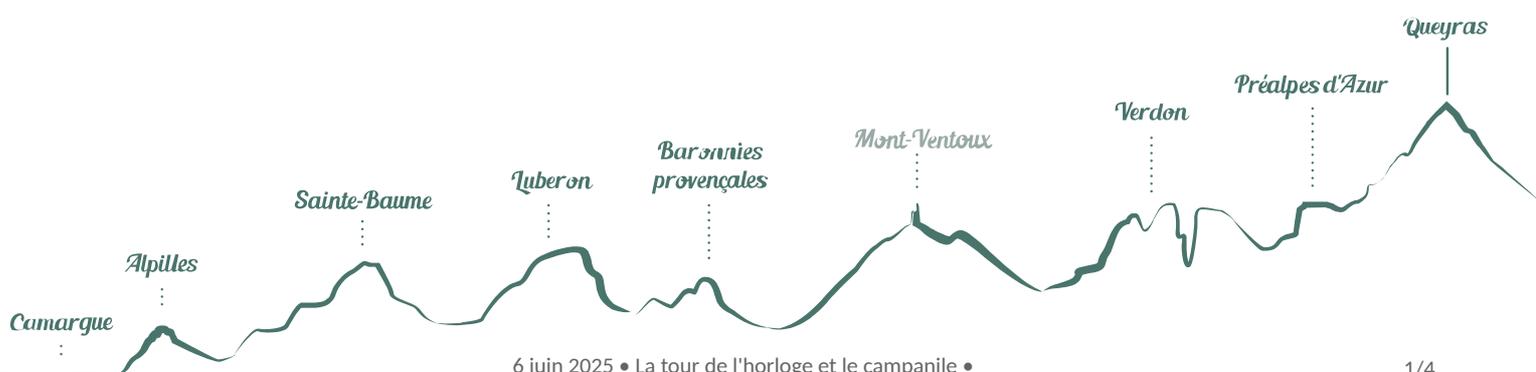
Crédit photo : Tour de l'horloge (OTC DLVA)

Le village décide de se doter d'un clocher en 1779 mais la construction n'est pas achevée. Les difficultés financières obligent alors la communauté à trouver des solutions.

Infos pratiques

Categorie : Site de visite

Type : Site culturel

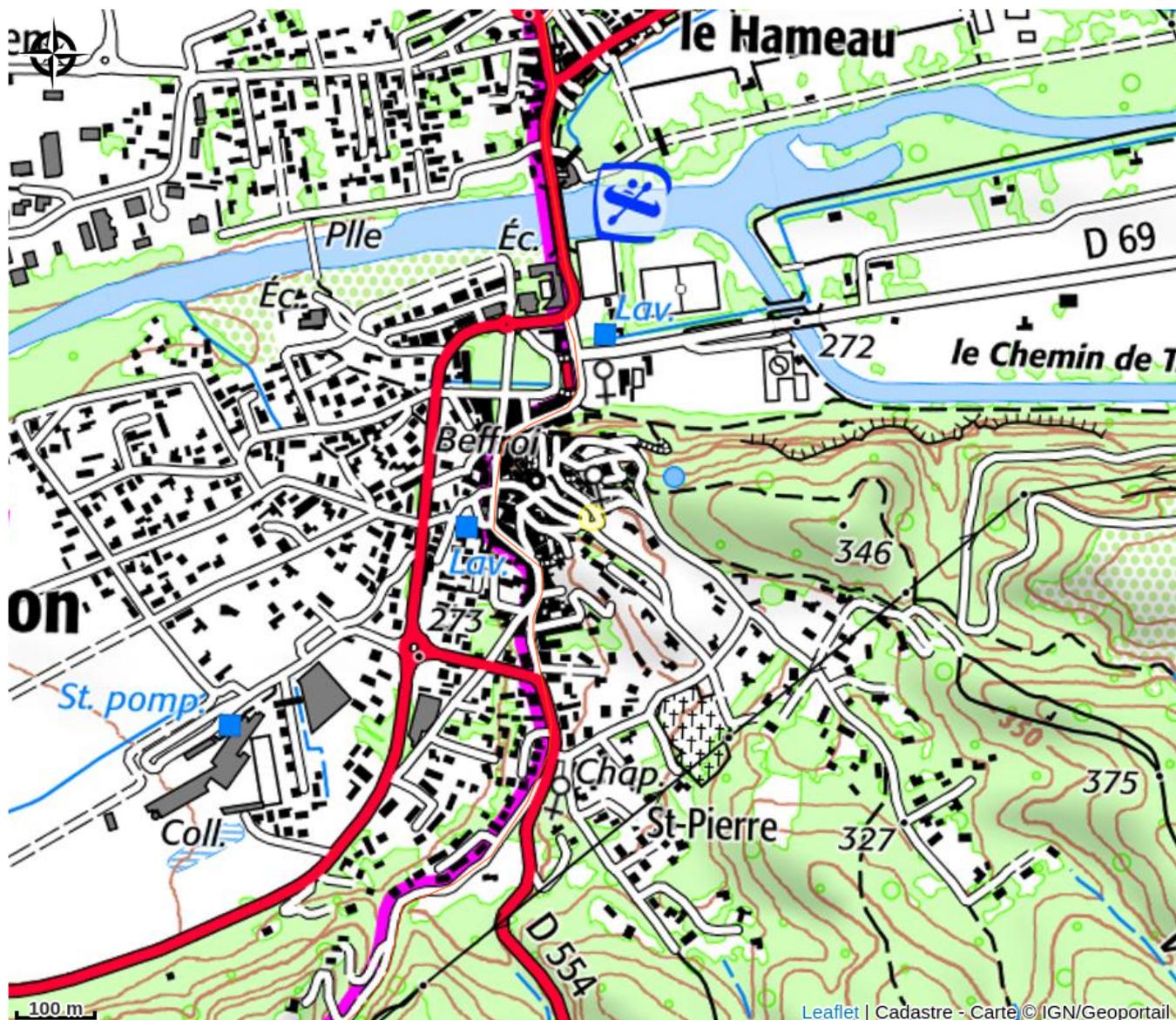


Description

Puis la commune décide que la cloche devra être placée dans une cage de fer, construite par un maître serrurier de La Verdière, Jacques Fossé, au dessus de l'édifice. Pour la petite histoire, la cloche ne devait pas dépasser 3 quintaux "au delà, elle représenterait une trop grande puissance pour le village". Le 10 mai 1785, l'intendant autorise enfin l'achat d'une cloche de huit quintaux. On achète alors une cloche d'occasion, celle de l'église Saint Zacharie à Marseille, qui est placée au clocher avec une des cloches. La tour de l'horloge a été entièrement restaurée et ses abords ont été aménagés. Une nouvelle a été installée en juillet 1993. Elle pèse 190 kg et sonne le "ré". Elle n'est pas baptisée, car son usage n'est pas religieux, mais sa devise est : "dans la joie ou dans la peine, ma voix sera toujours messagère de l'espérance"

Texte : Mairie de Vinon sur Verdon

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Du 01/01 au 31/12, tous les jours.
Visible seulement de l'extérieur.

Tarifs:

Gratuit.

Fiche mise à jour par Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Manosque le 22/03/2025

Contact

25 rue des Marseillaises

83560 Vinon-sur-Verdon

Tél. 04 92 78 80 31

<http://www.vinon-sur-verdon.fr>